Marion Carel - E.H.E.S.S., Paris

# Inférence et qualification

## Introduction :

Parmi les divers moyens de persuasion discursive, la tradition a isolé l'inférence. Il s'agirait, par l'intermédiaire d'énoncés, de présenter d'abord un certain nombre de faits que l'interlocuteur accepte. Puis, des lois objectives de la pensée rendraient nécessaire de transférer l'évidence de ces arguments à un nouvel énoncé, la conclusion : raisonnable, l'interlocuteur ne pourrait qu'accepter la conclusion, il serait persuadé du bien fondé de son contenu. La marque discursive par excellence de ce transfert de vérité serait le mot *donc* mais d'autres discours, comme *Pierre est riche : il **doit** être heureux* ou encore *Pierre est heureux **parce qu'**il est riche*, signaleraient aussi que leurs locuteurs transmettent un raisonnement. Ce que je me propose de montrer ici, c'est que ces divers discours (je parlerai de discours en DONC, même s'ils ne comportent pas le mot *donc*), repérés par la tradition comme le lieu d'inférences, ne communiquent aucun raisonnement. Ils ne reflètent aucun mouvement de pensée mais expriment au contraire une seule idée, que l'on retrouve dans les discours en POURTANT associés (*Pierre est riche **pourtant** il n'est pas heureux*, ou encore ***malgré** sa richesse, Pierre n'est pas heureux*). Argumenter, ce n'est pas tenter de persuader son interlocuteur par des raisonnements, plus ou moins honnêtes : argumenter, c'est qualifer la situation dont on parle, soit par un discours en DONC, soit par un discours en POURTANT.

## 1. Discours en DONC et inférence :

La notion d'inférence repose sur une notion préalable de proposition : pour communiquer un raisonnement, un discours doit d'abord être analysable en énoncés pourvus, chacun, d'un sens complet. Ainsi, pour voir dans (1) une inférence :

(1) *Pierre est riche donc il est heureux*

il faut d'abord admettre que chacun des segments syntaxiques *Pierre est riche* et *Pierre est heureux* de (1) a un sens : il faut admettre que le locuteur de (1), d'une part observe la richesse de Pierre, puis, par un raisonnement, conclut d'autre part au bonheur de Pierre. Je me propose de montrer, sur quelques exemples, qu'une telle fragmentation sémantique des discours en DONC rencontre des difficultés.

Les premiers exemples qui posent problème à l'analyse inférentielle sont ceux dont le premier segment syntaxique comporte un terme de "degré", comme *trop* ou *beaucoup* :

(2) *il pleut trop donc ne sortons pas*

(3) *Pierre va beaucoup mieux : il pourra bientôt reprendre le travail*

Il serait en effet caricatural de dire que le locuteur de (2) observe d'abord une certaine intensité de pluie, puis de là conclut à la non-sortie. Car comment définir ce degré de pluie si ce n'est précisément en disant qu'il s'agit d'un degré empêchant la sortie ? Il est impossible de distinguer dans (2) un temps d'observation (qui concernerait la pluie, et pas la sortie) et un temps de conclusion (qui concernerait cette fois la sortie, et pas la pluie). Le locuteur asserte en fait une seule chose : qu'il se trouve, avec son interlocuteur, dans une situation de pluie-qui-empêche-la-sortie. (2) n'est donc pas sémantiquement analysable en un argument et une conclusion, et du coup (2) ne peut pas exprimer un raisonnement. De même en va-t-il avec (3) : car à nouveau qu'est-ce qu'aller **beaucoup** mieux, si ce n'est aller **suffisamment** mieux, suffisamment mieux **pour** reprendre le travail ?

Mais j'irai plus loin. Même si aucun terme de degré n'apparaît, le découpage sémantique que suppose l'analyse inférentielle rencontre des difficultés. C'est ce que me semblent montrer les exemples suivants :

(4) *c'est près donc Pierre a pris la bicyclette*

(5) *c'est loin donc Pierre a pris la bicyclette*

En effet, selon l'analyse inférentielle, les locuteurs de (4) et (5) constatent d'abord que la distance à parcourir est petite (respectivement grande) puis ils concluent tous les deux au même fait objectif que Pierre a utilisé ce moyen de locomotion qu'est la bicyclette. Or, s'il est possible de substituer *un moyen de locomotion* à *la bicyclette* dans (5), une telle transformation de (4) n'est pas possible :

* *c'est près donc Pierre a pris un moyen de locomotion*

*c'est loin donc Pierre a pris un moyen de locomotion*

En fait, les locuteurs de (4) et (5) ne concluent pas la même chose : selon (4), Pierre a pu se **contenter** d'un **faible** moyen de locomotion ; selon (5), il a été **nécessaire** que Pierre prenne un **vrai** moyen de locomotion. Mais poursuivons alors l'analyse de (4). Car maintenant, qu'est-ce qu'un **faible** moyen de locomotion si ce n'est un moyen qui suffit pour aller près ? La conclusion de (4) contient sémantiquement l'argument. Et inversement, l'argument de (4) contient sémantiquement la conclusion : car que signifie *c'est près*, que signifie qu'une distance est **petite**, si ce n'est qu'elle est suffisamment petite pour qu'on se contente d'un faible moyen de locomotion pour la parcourir ? Ainsi, (4) n'est pas analysable en une observation préalable (qui concernerait la seule distance et ne concernerait pas les moyens à utiliser pour la parcourir) et une conclusion (qui cette fois concernerait les seuls moyens de locomotion). (4) développe un seul point de vue, général, encore exprimé par :

*les petites distances peuvent être parcourues avec de faibles moyens de locomotion*

Certes, cette maxime est syntaxiquement analysable en plusieurs groupes de mots, comme *petite distance* et *faible moyen de locomotion*. Mais, d'un point de vue sémantique, elle n'est pas décomposable : ce qu'elle exprime ne relie pas une notion absolue de Petite Distance et une notion absolue de Faible Moyen de Locomotion. Ce qu'elle exprime forme un tout, inanalysable, que j'appelle un **bloc qualifié**. (4) exprime ce bloc qualifié : on ne peut pas le décomposer en un argument et une conclusion et, à l'instar de (2) ou (3), (4) n'exprime donc pas un raisonnement.

De manière générale, les discours en DONC développent tous selon moi un seul point de vue, un bloc qualifié. Ainsi en va-t-il en particulier pour (1). Le locuteur ne mobilise pas des notions absolues de Richesse et de Bonheur : la richesse dont il est question dans (1) est celle qui rend heureux, et non, par exemple, celle qui donne du pouvoir ; le bonheur que (1) attribue à Pierre n'est pas le bonheur d'être aimé, ni celui de la réussite, mais celui que peut donner la richesse. Il n'est pas possible de distinguer, dans (1), une première information constituant ce qui argumente, et une seconde information constituant ce qui est conclu. (1), à l'instar de tous les discours en DONC, ne communique pas un raisonnement : il communique le bloc qualifié qu'exprime encore *la richesse rend heureux*.

## 2. Discours en DONC et discours en POURTANT :

Ce qui est ensuite pour moi fondamental, c'est que les discours en POURTANT (1') ou (4') :

(1') *Pierre est riche pourtant il n'est pas heureux*

(4') *c'est près pourtant Pierre n'a pas pris la bicyclette*

communiquent le même bloc qualifié que les discours en DONC (1) et (4) correspondants.

Certes, il y a une certaine forme d'opposition entre (1') *Pierre est riche pourtant il n'est pas heureux* et (1) *Pierre est riche donc il est heureux* : il n'est pas possible de simultanément prendre en charge (1) et (1'). Mais il y a aussi quelque chose de commun à (1) et (1'). En effet, à la différence du locuteur de (1") :

(1") *Pierre est riche* ***donc*** *il n'est pas heureux*

le locuteur de (1') admet que, normalement, Pierre aurait dû être heureux. Qui plus est, le bonheur dont Pierre est bizarrement privé selon (1'), est précisément celui que procure normalement la richesse. Autrement dit, (1') ne s'oppose pas au bloc qualifié de (1) : à la différence de (1"), il admet cette idée unitaire d'une richesse-rendant-heureux. Simplement, tandis que le locuteur de (1) utilise ce bloc qualifié pour faire un discours normatif, le locuteur de (1') entreprend, lui, un discours transgressif. De même en va-t-il pour (4') et (4). En effet, comme dans (4), *bicyclette* ne peut, dans (4'), être remplacé par *moyen de locomotion* :

* *c'est près pourtant Pierre n'a pas pris de moyen de locomotion*

Comme celle de (4), l'occurrence de *prendre la bicyclette* dans (4') signifie *se contenter de prendre un faible moyen de locomotion* : selon (4), Pierre s'est normalement contenté de prendre ce qui suffit pour aller près ; selon (4'), Pierre ne s'est bizarrement pas contenté de prendre ce qui suffit pour aller près. (4') exprime le même bloc qualifié que (4). Seulement, tandis que (4) appréhende ce bloc sous l'angle de la normalité, (4') l'appréhende sous l'angle de l'anormalité. (4) est normatif, (4') est transgressif.

Plus généralement, je dirai que A DONC C et A POURTANT nonC expriment un même bloc qualifié. Ce qui les distingue, c'est l'aspect sous lequel leurs locuteurs utilisent ce bloc qualifié : le locuteur de A DONC C l'utilise sous son **aspect normatif**, tandis que celui de A POURTANT nonC l'utilise sous son **aspect transgressif**. Il n'y a pas un de ces deux aspects qui ait, plus que l'autre, un lien

privilégié avec le bloc qualifié dont il est issu. Ainsi, le discours A POURTANT nonC ne concède pas le discours A DONC C, (1') ne dit pas que Pierre est une exception, malencontreuse, au discours général *la richesse rend heureux* qu'exprime (1). Selon moi, tout bloc qualifié a, non par accident, mais **par nature** deux aspects et les discours en DONC ne manifestent pas ces blocs qualifiés plus directement que les discours en POURTANT. Comme les discours en POURTANT, ils expriment une maxime **dérivée** du bloc qualifié et ainsi les discours en DONC et les discours en POURTANT sont, pour moi, strictement parallèles : chacun de leurs locuteurs prend en charge un aspect dérivé du bloc qualifié et ce sont donc, au même titre, des discours argumentatifs.

**3. Argumentations et qualifications :**

De manière positive, ce que je me propose de développer maintenant, sur un exemple, c'est l'idée que les discours argumentatifs, qu'ils soient en DONC ou en POURTANT, qualifient la situation dont il est question grâce à l'aspect argumentatif qu'ils expriment.

C'est ainsi que j'interpréterai d'abord une remarque de Gide dans *En relisant Lamiel*. Commentant en effet le passage de Stendhal :

> *A force d'économies, la tante et l'oncle de Lamiel étaient parvenus à réunir un capital rapportant dix-huit cents livres de rente. Ils étaient donc fort heureux.*

Gide note que "ce petit *donc* suffirait presque à les **dépeindre**". Et effectivement, Stendhal ne décrit pas les parents de Lamiel en les plaçant, d'abord dans l'ensemble des individus-ayant-économisé-à-tel-moment, puis du même coup dans celui des individus-étant-heureux-à-tel-moment. Il n'affirme pas l'existence d'événements singuliers. Au contraire, il décrit les parents de Lamiel par le discours général *la richesse rend heureux*, par l'aspect normatif qu'exprimait (1), soit encore, comme le souligne Gide, par un DONC. (Plus précisément, Stendhal ne prend pas lui-même à sa charge le discours *la richesse rend heureux*. Il présente les parents de Lamiel comme prenant ce discours général à leur charge). Parallèlement, si Stendhal avait écrit :

> *A force d'économies, la tante et l'oncle de Lamiel étaient parvenus à réunir un capital rapportant dix-huit cents livres de rente. Ils n'étaient pourtant pas heureux.*

Gide aurait pu noter que ce POURTANT suffirait presque à les dépeindre. Comme le discours précédent en DONC, ce discours en POURTANT ne décrit pas les parents de Lamiel par l'intermédiaire de ses segments syntaxiques : il les décrit par ce qui fait de lui un discours en POURTANT, par ce discours général qu'est *la richesse ne rend pas nécessairement heureux* (*l'argent ne fait pas le bonheur*), c'est-à-dire par l'aspect transgressif qu'il exprime. Les aspects argumentatifs permettent donc des descriptions : ils qualifient la situation dont parlent les discours en DONC ou en POURTANT qui les expriment.

De même, imaginons que Pierre vienne d'assister à un exposé et considérons le discours (6) :

(6) *Pierre a compris mais c'était facile*

Informellement, le locuteur de (6) prévient son interlocuteur contre une lecture de *Pierre a compris* qui signifierait que Pierre est intelligent. Plus précisément, le locuteur de (6) empêche cette lecture favorable de *Pierre a compris* en précisant que l'exposé était facile.

On pourrait penser rendre d'abord compte de la lecture favorable de *Pierre a compris* en disant qu'elle interprète *Pierre a compris* comme un résumé de (6.0) :

(6.0) *Pierre a compris donc il est intelligent*

Cependant, une telle description de la lecture favorable de *Pierre a compris* ne permet pas ensuite de comprendre pourquoi *c'était facile* s'y oppose. Il faudrait en effet pour cela que *c'était facile* résume quant à lui un discours en DONC de conclusion contraire : or *c'était facile* ne semble guère associable à *c'était facile donc il n'est pas intelligent*. J'abandonnerai donc cette approche et dirai plutôt que la lecture favorable de *Pierre a compris* comprend cet énoncé comme un résumé du discours en POURTANT :

(6.1) *c'était difficile pourtant Pierre a compris*

Si la lecture favorable de *Pierre a compris* signifie que Pierre est intelligent, ce n'est pas parce qu'il est nécessaire d'être intelligent pour comprendre (cf (6.0)) : c'est parce que (6.1) effectue lui-même cette qualification. (6.1) est synonyme de *Pierre est intelligent* : quelqu'un d'intelligent, par définition même, est quelqu'un qui comprend malgré la difficulté. Comme tout discours argumentatif, (6.1) qualifie ce dont il est question : au même titre que *Pierre est intelligent*, (6.1) est une prédication.

Reste alors à expliquer pourquoi *c'était facile* s'oppose à cette lecture favorable de *Pierre a compris*. Pour cela, je dirai que *c'était facile* résume quant à lui le discours (6.2) :

(6.2) *c'était facile donc Pierre a compris*

Le premier segment de (6) exprime (6.1), le second segment de (6) exprime (6.2), le locuteur de (6) attribue (6.1) à son interlocuteur et prend à sa charge le seul discours (6.2). Or (6.2) signifie, non pas que Pierre est intelligent, mais que Pierre n'est pas bête. En effet, quelqu'un d'intelligent, c'est, on l'a vu, quelqu'un qui comprend **malgré** la difficulté. Or selon (6.2) Pierre a seulement la compréhension des choses faciles à saisir. Cela ne signifie cependant pas que Pierre est bête car quelqu'un de bête ne comprendrait pas **même** les choses faciles. Ce serait (6.3) qui signifierait *Pierre est bête* :

(6.3) *c'était facile pourtant Pierre n'a pas compris*

Ici, Pierre comprend les choses faciles : il est dans une sorte d'entre-deux dont je rendrai compte en disant que (6.2) est synonyme de *Pierre n'est pas bête*. On pourrait certes aussi penser dire que (6.2) est synonyme de *Pierre n'est pas intelligent* mais, pour des raisons générales que je n'exposerai pas ici, c'est selon moi (6.4) qui a cette signification :

(6.4) *c'était difficile donc Pierre n'a pas compris*

Ainsi, le locuteur de (6) attribue *Pierre est intelligent* à son interlocuteur, et, pour sa part, diminue en quelque sorte le caractère favorable de cette qualification (cf *Pierre n'est pas bête il est même intelligent*) en disant seulement *Pierre n'est pas bête*. Il attribue à son interlocuteur la qualification (6.1) de Pierre :

(6.1) *c'était difficile pourtant Pierre a compris*

et corrige, à la baisse, cette interprétation de *Pierre a compris* en lui préférant la qualification (6.2) :

(6.2) *c'était facile donc Pierre a compris*

Argumenter, ce n'est pas justifier mais qualifier.

**Conclusion :**

En résumé, les discours en DONC n'expriment selon moi aucun raisonnement. En particulier, ils n'ont pas pour fonction de rendre inévitable l'acceptation de leurs seconds segments. Ainsi, dans le passage de *Lamiel*, commenté par Gide, Stendhal ne cherche pas à établir (ou à montrer quelqu'un

établissant) que les parents de Lamiel sont heureux. L'enjeu n'est pas le bonheur de ces gens, et la fonction du DONC de Stendhal n'est pas de soutenir un processus de persuasion. Ce qui est en cause, c'est l'idée d'un possible bonheur par la richesse et la fonction du DONC de Stendhal est d'expliciter cette idée. En d'autres termes, si Stendhal avait seulement écrit :

*les parents de Lamiel étaient heureux*

son discours aurait été ambigu. En effet, *ils étaient heureux* pourrait d'une part provenir d'un tout autre bloc et résumer par exemple *ils s'aimaient et étaient donc heureux* ou encore *ils étaient heureux et l'enfance de Lamiel se passa donc sans heurt*. Mais d'autre part, même si le contexte avait imposé d'interpréter *ils étaient heureux* en référence à la richesse, *ils étaient heureux* pourrait encore résumer, non seulement *ils étaient riches et donc heureux*, mais aussi *ils n'étaient pas riches et pourtant ils étaient heureux* : *ils étaient heureux* pourrait exprimer *la richesse rend heureux* mais aussi *la pauvreté n'empêche pas d'être heureux*. Des questions comme *pourquoi ?*, ou encore *et cela t'étonne ?*, ne sont pas des demandes de **justification** de *ils étaient heureux* mais des demandes d'**explicitation**. Les discours en DONC sont des moyens de lever l'ambiguïté, d'expliciter la qualification effectuée. C'est ce que suggèrait le commentaire de Gide et c'est encore ce que me semble suggérer l'analyse que Spinoza propose du *je pense, donc je suis* dans l'introduction des *Principes de la philosophie de Descartes*. En effet, Spinoza note que l'on a souvent interprété le *donc* de la formule cartésienne comme la marque d'une déduction, et que cela empêche d'y voir la " vérité première " dont parle Descartes. Comment une déduction pourrait-elle être une vérité *première* alors qu'elle repose sur des prémisses censées être plus sûres que la conclusion qu'elle justifie ? De plus, comment cette déduction pourrait-elle même être une *vérité* puisqu'elle se fonde (implicitement) sur une prémisse universelle " pour penser, il faut être " et que justement Descartes vient de révoquer en doute tous les principes généraux de ce type ? La réponse de Spinoza est que ce *je pense, donc je suis* n'est pas une déduction, mais l'expression " d'une proposition unique équivalente à celle-ci : *je suis pensant* ". Le *je pense, donc je suis* ne vise pas à établir la vérité de son second segment *je suis*, c'est-à-dire à affirmer l'existence du locuteur, mais à lui attribuer un certain mode d'être, déterminé par *je pense*, ou plutôt par l'union de *je pense* et *je suis*. Le Cogito affirme, non par exemple *je suis, moi qui ai un corps*, mais bien *je suis* ***pensant***. Ainsi, c'est ensemble que les deux segments A et C de A DONC C font sens et la suite linéaire du discours

argumentatif ne marque aucun cheminement d'un point de départ à un point d'arrivée : elle déploie en se déroulant une *unique* perception de l'objet dont on parle.